Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI
6ème et 7ème étages immeuble Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 20 22 57 53
Fax : 20 21 42 97

Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)

Projet « Etudes et Pilotage »

Rapport d'audit financier
Exercice 2016

Période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016
Rapport d'audit financier
Ce rapport contient 16 pages
L'annexe contient 6 pages

Auditeurs Associés en Afrique - KPMG CI, société ivoirienne membre de la Coopérative de droit suisse KPMG Internationale

SA d'expertise comptable, audit et commissariat aux comptes
Inscrit à l'OECCA-CI sous le N°95 0025 2 25 L

Capital 250 000 000 FCFA
R.C. N°CI-ABJ-05-R-2968
C.C. N°0502363N

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI
6ème et 7ème étages immeuble Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 20 22 57 53
Fax : 20 21 42 97

Secrétariat Technique du Contrat de Désendettement et de Développement (ST-C2D)

Complexe Hôtelier Ivoire Palm Club
Bâtiment 7 - bureaux n°3
Boulevard Latrille, Abidjan,
Code postal : 01 BP 1533 Abidjan 01 C2D

A l'attention de Madame la Coordonnatrice

Madame,

En exécution de la mission d'audit des projets du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), nous vous présentons ci-après, notre rapport relatif au projet « Etudes et Pilotage », pour la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Les états financiers du projet sont constitués des éléments suivants :

- Un état des dépenses de la période concernée par catégorie et par composante ;
- Une situation de trésorerie, indiquant les encaissements et soldes bancaires du projet (état de position de la trésorerie) ;
- Un état des actifs et des équipements détenus par le projet sur l'exercice 2016.

Responsabilité de la préparation des états financiers

Le Secrétariat Technique du C2D est responsable de la préparation sincère des états financiers et des notes annexes, en conformité avec les principes du système comptable en vigueur dans l'espace OHADA. Cette responsabilité couvre également la conception, la mise en place et le maintien de procédures de contrôle interne, permettant de garantir que la sincérité et la présentation des états financiers ne sont pas entachées par des anomalies significatives provenant d'erreurs ou de cas de fraude.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit pour le secteur public « International Public Sector Accounting Standards » (IPSAS) de « l'International Public Sector Accounting Standards Board » (IPSASB). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie, et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures, en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le risque de fraude, en application de la norme ISA 240. Il prend également en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues, et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous avons également, dans le cadre de notre mandat, à réaliser les procédures convenues suivantes :

a) Procédures de passation de marches

S'assurer que les biens et prestations requis pour le projet et qui doivent être financés par le C2D, sont acquis conformément aux procédures du code des Marchés Publics en Côte d'Ivoire

b) Compte bancaire dédié

- Vérifier les mouvements de fonds sur le compte bancaire dédié, ouvert dans les livres de l'Agence Comptable Centrale des Dépôts (ACCD) intitulé : « C2D - CCI1349 - Etudes/Pilotage » ;
- Chercher à établir si les transactions financières effectuées, sont conformes à la période auditée, de même que les soldes à la fin de chacune des périodes sont admissibles et corrects.

c) *Dépenses engagées dans le cadre du projet et correspondant à la période auditée*

- S'assurer que les fonds reçus dans le cadre du projet suite à des décaissements, ont été dépensés conformément au budget approuvé et au Plan Annuel d'Activités en vigueur au moment où les dépenses ont été effectuées, dans le respect des dispositions de l'accord de subvention ;
- S'assurer également que ces dépenses correspondent à la période auditée.

d) *Système de contrôle interne*

Evaluer l'adéquation et l'efficacité du système de comptabilité et de contrôle interne dans son ensemble, en matière de contrôle des dépenses, à tous les niveaux du programme et des autres transactions financières, notamment en ce qui concerne l'adéquation et l'efficacité des contrôles relatifs aux transactions en espèces.

e) *Protection des actifs*

S'assurer que le ST-C2D a mis en place des mécanismes de suivi et de protection des actifs acquis avec les fonds du C2D, et les a utilisés aux fins prévues. Un registre des actifs du programme a été créé et tenu régulièrement. Les droits de propriété ou les droits des bénéficiaires associés sont établis.

f) *Exécution physique*

S'assurer de l'exécution physique des activités sur le terrain, en conformité avec les contrats et le niveau d'exécution financé.

Les principales conclusions issues de nos travaux, sont les suivantes :

1 Opinion sur les états financiers du projet

Nous sommes d'avis que les états financiers présentés au titre de la mise en œuvre du projet dénommé « Etudes et Pilotage », donnent une image fidèle des ressources et emplois du projet, pendant la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, conformément aux règles et méthodes comptables adoptées pour le C2D, et que les dépenses ont été employées aux fins pour lesquelles elles étaient prévues, conformément aux accords de financement conclus.

2 Résultats des procédures convenues

a) *Procédures de passation de marchés*

Nos diligences relatives aux procédures de passation de marchés n'ont pas relevé d'anomalies.

b) *Compte bancaire dédié*

Les transactions réalisées sur le compte bancaire ACCD N° 10348080000 dédié au Projet « Etudes et Pilotage » sont conformes aux accords de financement. Ce compte présente un solde créditeur de 410 974 214 francs CFA au 31 décembre 2016.

c) *Dépenses engagées dans le cadre du projet et correspondant à la période auditée*

Nous confirmons que les fonds reçus dans le cadre du projet ont été dépensés conformément au budget approuvé et au Plan d'Activités Annuel en vigueur et dans le respect des dispositions de l'accord de subvention.

d) *Système de contrôle interne*

Notre évaluation du système de contrôle interne du ST-C2D fait l'objet d'un rapport séparé.

e) *Protection des actifs*

Nous nous sommes assurés de la correcte présentation de l'état des actifs et de l'existence physique des actifs de façon exhaustive, acquis dans le cadre du projet pour la période de décembre 2012 au 31 décembre 2016, conformément aux conditions contractuelles et aux informations figurant dans le rapport financier.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'anomalies.

f) *Exécution physique*

Les activités prévues dans le cadre du projet « Etudes et Pilotage », ont été réalisées au cours de la période.

Nos constatations sont décrites dans la partie 4 de notre rapport.

Abidjan, le 8 septembre 2017

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI

Franck Nangbo
Expert-Comptable Diplômé
Directeur associé

Marcel Kopoin
Associé

Sommaire

Pages

1 Contexte et objectif de la mission 7
2 Volet audit des comptes du projet 9
3 Volet revue des passations de marchés 14
4 Volet analyse de l'exécution physique 15
5 Volet analyse des comptes de la CSCI 16

1 Contexte et objectifs de la mission

1.1 Contexte de la mission

La Côte d'Ivoire, après avoir obtenu le point de décision en 2009, a atteint le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE) le 26 juin 2012. La réalisation de ce résultat a nécessité la mise en œuvre par le Gouvernement, d'importantes mesures, visant essentiellement la stabilité du cadre macroéconomique et des finances publiques, l'assainissement des secteurs clés de l'économie, l'amélioration de la gouvernance, de l'environnement des affaires et de la compétitivité de l'économie, la bonne gouvernance des secteurs du café-cacao, de l'énergie et la modernisation de l'administration publique.

L'atteinte du point d'achèvement a permis à la Côte d'Ivoire de bénéficier d'un allègement substantiel de sa dette extérieure d'un montant de 4 090 milliards de francs CFA, sur un stock de 6 373,9 milliards de francs CFA, aussi bien de la part des organismes multilatéraux de financement, notamment le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale, que de la part des créanciers du Club de Paris.

Le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) est un volet spécifique de l'annulation de la dette extérieure vis-à-vis de la France, après l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE. Ainsi, le C2D est un mécanisme d'annulation des créances d'Aide Publique au Développement (APD), à travers un refinancement par dons, des échéances de la dette remboursée par la Côte d'Ivoire.

C'est dans ce cadre que l'Etat de Côte d'Ivoire et l'Etat français ont signé le 24 juillet 2012, à Paris, un accord bilatéral d'annulation de la dette ivoirienne auprès du Club de Paris. La signature de cet accord constitue l'une des retombées majeures de l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE par notre pays. En effet, elle consacre une remise de dette sèche à la Côte d'Ivoire, d'un montant de 600 milliards de FCFA. A cela, s'ajoute un don à la Côte d'Ivoire d'un montant de 1 900 milliards de francs CFA, pour le financement des projets de développement et de réduction de la pauvreté, dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement. Le premier Contrat C2D a été signé le 1er décembre 2012 à Abidjan.

Le premier C2D est entré dans sa phase opérationnelle avec la création de trois (3) principaux organes, à savoir :

- Le Comité d'Orientation et de Suivi du C2D (COS-C2D), présidé par le Premier Ministre. Il a pour mission principale d'orienter la répartition des projets et programmes bénéficiant des ressources du C2D, en faveur de la lutte contre la pauvreté, de la croissance et de la bonne gouvernance ;

- Le Comité Technique Bilatéral du C2D (CTB-C2D), présidé par le Directeur de Cabinet du Premier Ministre. Il est chargé de la préparation et de la mise en œuvre des orientations définies par le COS-C2D ;
- Le Secrétariat Technique du C2D (ST-C2D), une structure permanente, placée auprès du Premier Ministre, ayant pour mission d'assister le COS-C2D et le CTB-C2D, dans l'exécution de leurs missions ; il assure également le suivi comptable, budgétaire et technique des projets et programmes du C2D.

Le présent rapport d'audit est relatif aux opérations exécutées dans le cadre du projet « Etudes et Pilotage » pour la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 et fait suite à l'audit des périodes 2012, 2013, 2014 et 2015.

1.2 Objectifs de la mission et son déroulement

Il ressort des termes de référence que la mission de l'auditeur, consiste à donner l'assurance à l'Etat français et à l'Etat ivoirien que, les ressources allouées au titre du C2D, sont gérées conformément à la réglementation en vigueur en matière d'exécution de dépenses publiques, aux clauses des différentes Conventions d'affectation et aux objectifs assignés.

A cet effet, nos contrôles ont porté sur l'ensemble des dépenses financées par le C2D, à tous les niveaux de la chaîne d'exécution des dépenses (central, décentralisé) et pour les projets concernés. En plus de l'audit, les Termes De Références exigent qu'un certain nombre de procédures spécifiques doivent être exécutées. Les procédures convenues dans les termes de référence peuvent être résumées comme suit :

- Donner son opinion sur la situation financière générale du projet pour la période concernée définie dans le planning ;
- S'assurer que les procédures de passation de marchés ont été correctement exécutées ;
- S'assurer que l'état des dépenses correspond à ladite période ;
- Donner son opinion sur l'état de la position de trésorerie (encaissements et soldes bancaires des projets) ;
- Donner son opinion sur l'état des actifs et de l'équipement détenus par le projet sur la période définie ;
- Effectuer une revue du contrôle interne ;
- S'assurer de l'exécution physique des travaux exécutés.

Nos travaux d'audit des comptes du projet « Etudes et Pilotage » se sont déroulés en mai 2017 et ont porté sur l'ensemble des dépenses du projet de la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

2 Volet audit des comptes du projet

Les états financiers du projet « Etudes et Pilotage » se présentent comme suit au 31 décembre 2016 en FCFA :

TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES

Période: 1er Janvier 2016 au 31 Décembre 2016

EMPLOIS	Montants en FCFA	Notes	RESSOURCES	Montants en FCFA	Notes
DEPENSES DE LA PERIODE	**1 935 855 768**		**TRESORERIE AU 01/01/2016**	**2 338 225 673**	**1**
Dépenses d'investissement	**40 183 749**	**3**	Banque au 01/01/2016	2 338 007 359	
ST-C2D	4 384 949				
Cellule C2D de la DMP	2 059 100		Caisse au 01/01/2016	218 314	
CSP MEMIS	18 739 700				
Cellule locale Bouaké (MEMIS)	15 000 000				
Dépenses de fonctionnement	**498 652 422**	**4**			
ST-C2D	404 630 519				
Cellule C2D de la DMP	89 791 177				
CSP MEMIS	3 230 726				
Cellule locale Bouaké (MEMIS)	1 000 000		**AUTRES**	**8 859 913**	**2**
Dépenses opérationnelles	**1 397 019 597**	**5**	Virement ACCT réçu	-	
			Remboursement (ABC)	2 585 000	
			Reversements	6 274 913	
SOLDE DE TRESORERIE AU 31/12/2016	**411 229 818**	**6**			
Solde banque au 31/12/2016	410 974 214				
Solde caisse au 31/12/2016	255 604				
TOTAL DES DEPENSES	**2 347 085 586**		**TOTAL DES RESSOURCES**	**2 347 085 586**	

Commentaires sur les états financiers au 31 décembre 2016

Note 1

Les états de trésorerie du projet « Etudes et Pilotage» présentent un solde d'ouverture au 1er janvier 2016 de 2 338 225 673 francs CFA. Ce solde est corroboré par le relevé bancaire de l'ACCD et le procès-verbal de caisse au 31 décembre 2016.

Note 2

Ce poste enregistre les autres ressources versées sur le compte bancaire du projet qui s'élève à un montant total de 8 859 913 francs CFA. Elles sont composées des éléments suivants :

- Le remboursement d'un double règlement fait au fournisseur ABC Groupe en 2015 pour un montant de 2 585 000 francs CFA ;
- Des reversements d'un montant total de 6 274 913 francs CFA non utilisé sur les OP provisoires de missions.

Note 3

Ce poste enregistre les dépenses d'investissements effectués par le ST-C2D, la cellule C2D de la DMP, la CSP MEMIS et la cellule locale de Bouaké du MEMIS. Le montant total des dépenses d'investissements s'élèvent à 40 183 749 francs CFA. Les différentes acquisitions se détaillent comme suit :

Entité	Montant	Note
ST-C2D	4 384 949	(a)
Cellule C2D de la DMP	2 059 100	(b)
CSP MEMIS	18 739 700	(c)
Cellule locale de Bouaké (MEMIS)	15 000 000	(d)

(a) Les acquisitions du ST-C2D pour cet exercice s'élèvent à hauteur de 4 384 949 francs CFA et sont composées principalement de :

- Frais d'aménagement des bureaux pour un montant de 2 447 070 francs CFA ;
- Mobilier de bureau pour un montant de 1 505 000 francs CFA ;
- Et du coût d'acquisition d'un anti-virus pour un montant de 432 879 francs CFA.

(b) L' acquisition de la Cellule C2D de la DMP est composée de mobilier de bureau et de split pour un montant total de 2 059 100 francs CFA ;

(c) Les acquisitions de la CSP MEMIS sont composées de :

- Un véhicule de liaison de marque FORD ESCORT pour le compte de la CSP-C2D/MEMIS d'un montant de 15 000 000 francs CFA ;
- Matériel informatique pour un montant total de 2 720 000 francs CFA ;
- Et de divers frais d'aménagement des bureaux pour un montant total de 1 019 700 francs CFA ;

(d) L'acquisition de la Cellule Locale de Bouaké du MEMIS est composé d'un véhicule CITROEN C4 AIRCROSS SEDUCTION d'un montant de 15 000 000 francs CFA ;

Nos diligences nous permettent de confirmer que les achats sont correctement justifiés.

Note 4

Les dépenses de fonctionnement financées sur les fonds Etudes et Pilotage au titre de l'exercice 2016 concernent les structures suivantes : le ST-C2D, la cellule C2D de la DMP, la CSP MEMIS et la Cellule Locale de Bouaké du MEMIS.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à un montant total de 498 652 422 francs CFA et se répartit comme suit :

Entité	Montant
ST-C2D	404 384 949
Cellule C2D de la DMP	89 791 177
CSP MEMIS	3 230 726
Cellule locale de Bouaké (MEMIS)	1 000 000

Ces dépenses concernent essentiellement les charges salariales, les indemnités de fonctionnaires, des achats de carburant, fournitures et consommables, de consommation téléphonique, des frais d'entretien des locaux.

Nos diligences ont porté sur les contrôles suivants :

- L'analyse des justificatifs des dépenses (Bon de commande, facture, preuve de livraison, preuve de règlement) ;
- La revue de la conformité des dépenses avec le budget de la période et le Plan Annuel d'Activités ;
- La vérification de la conformité des rémunérations avec les contrats d'embauche, l'arrêté portant fixation des salaires et indemnités du personnel et les montants sur les ordres de paiement.

Nos diligences nous permettent de confirmer que les achats sont correctement justifiés.

Note 5

Les dépenses opérationnelles financées sur les fonds Etudes et Pilotage au titre de l'exercice 2016 s'élèvent à 1 397 019 597 francs CFA. Il s'agit des financements effectués par le ST-C2D au profit des différents ministères et structures impliquées dans la mise en œuvre du C2D.

Il s'agit essentiellement des dépenses engagées pour :

- Les études de faisabilité et études d'évaluation ;
- Les honoraires d'audit ;
- Les honoraires de consultants ;
- La convention de transfert de fonds à Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) en vue du financement du suivi indépendant du C2D ;

Nos diligences nous permettent de confirmer que les achats sont correctement justifiés.

Note 6

Le projet « Etudes et Pilotage » présente un solde de trésorerie créditeur de 411 229 818 francs CFA au 31 décembre 2016.

Nos diligences ont porté sur l'analyse des documents suivants :

- Réponse à la confirmation de solde adressée au Chef d'Agence Principale de l'Agence Comptable Centrale de Dépôt ;
- Les relevés bancaires ;
- Les rapprochements bancaires ;
- Les procès-verbaux de caisse ;
- Etc.

Nos travaux nous ont permis de confirmer le solde de banque qui s'élève à 410 974 214 francs CFA ainsi que celui de la caisse qui s'élève à 255 604 francs CFA.

3 Volet revue des passations de marchés

Au cours de la période sous revue, il n'y a pas eu de marchés conduisant à des appels d'offres, les montants des achats étant inférieurs aux seuils sur le fond Etudes et Pilotage. L'essentiel des marchés résultaient donc de consultations de fournisseurs.

Nous nous sommes assuré de l'existence de mise en concurrence des prestataires et avons vérifié que les étapes de la procédure sont correctement documentées.

Nos travaux n'ont pas relevé d'anomalies.

4 Volet analyse de l'exécution physique des activités

Les activités opérationnelles sur les fonds Etudes et Pilotage ont essentiellement porté sur des études et la mise en place de logiciels. Ces activités ont été exécutées telles qu'elles étaient prévues et sont présentées en annexe. Nous n'avons donc pas d'observations nécessitant une attention.

5 Analyse des comptes de la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI)

5.1 Description des activités

Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de désendettement et de développement, le ST-C2D a conclu avec la société civile, une convention de transfert de fonds en vue du financement du suivi indépendant du C2D.

Ce suivi indépendant vise à améliorer la gouvernance et la transparence, à travers le renforcement des acteurs de la société civile comme contre-pouvoirs citoyens et l'instauration de nouvelles relations entre les acteurs de la société civile et les pouvoirs publics, tout en contribuant à l'efficacité et l'efficience des projets financés sur les fonds C2D.

Les activités de la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) consistent en amont à participer à l'identification des projets et en aval de développer les capacités de la société civile et des différentes parties concernées, à se prononcer sur l'utilité sociales, l'impact des projets, des stratégies et des procédures mises en œuvre.

La convention entre le ST-C2D et la CSCI a été signé au cours de l'exercice 2016 (précisément le 26 mai 2016). Les activités menées par la CSCI au cours de cet exercice concernent la mise en place du comité de pilotage du projet ainsi que le recrutement de l'équipe projet notamment le chef de projet, l'assistante du chef de projet et les chauffeurs.

5.2 Exécution financière

Le financement du suivi indépendant du C2D par la CSCI a été fait sur les fonds Etudes et Pilotages et s'élève à 250 000 000 francs CFA.

La CSCI dispose d'un compte bancaire dédié au projet qui présente un solde de 249 970 246 francs CFA au 31/12/2016. L'écart entre ce solde et le montant de la subvention reçue correspond aux frais d'agios prélevés par la banque.

Nos diligences nous permettent de confirmer qu'aucune activité nécessitant un décaissement n'a été réalisée par la CSCI sur l'exercice 2016.

Annexe : Point des activités réalisées par le ST-C2D, la Cellule C2D de la DMP et la CSP MEMIS

République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

Cabinet du Premier Ministre,
Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat
Chef du Gouvernement

Secrétariat Technique du C2D

ANNEXE 1 :

SYNTHESE DES ACTIVITES REALISEES PAR LE ST-C2D EN 2016

N°	Activités	Statut
A-	***Renforcement des capacités***	
1	Renforcement de capacité des acteurs en charge de la mise en œuvre du C2D sur les nouvelles dispositions du Code des Marchés Publics	Réalisé du 29 au 31 Août 2016
B-	***Communication, Publicité et Cérémonies***	
2	Confection et production de gadgets (T. Shirt, casquettes, dépliants, plaquettes de présentation C2D)	Exécuté de Septembre à Décembre 2016
3	Conception, élaboration et diffusion du 1er numéro de la Newsletter C2D	
4	Sélection d'un cabinet de communication pour la conception et la mise en œuvre de la politique de communication du C2D	Réalisé : Processus de recrutement lancé en 2016 et le contrat signé en mars 2017
C-	***Opérations***	
5	Acquisition de fournitures stockables et les autres consommables	Exécuté de Janvier à Décembre 2016
6	Signature des contrats dans les domaines de la maintenance du matériel informatique, des locaux, des climatisations et du réseau téléphonique	Exécuté de Janvier à septembre 2016
7	Renouvellement des contrats de travail de tout le personnel contractuel	Exécuté
D-	***Autres activités***	
8	Participation aux missions de terrains organisées par les autres projets C2D	Toute l'année
9	Organisation de la Revue Sectorielle des activités du C2D	Exécuté du 22 au 24 Février 2016
10	Inauguration et lancement des travaux d'infrastructures dans la Commune d'Abobo	Exécuté le 23 Mars 2016
11	Réunion du Comité d'Orientation et de Suivi du C2D (COS-C2D) et signature des conventions d'affectation du Programme d'éducation, de formation et d'insertion des jeunes, du 2ième C2D	Exécuté le 1er Avril 2016
12	Signature de la convention d'affectation Agriculture	Exécuté le 28 Avril 2016
13	Lancement et Coordination de la mission d'audit 2015 de l'ensemble des projets C2D	Exécuté d'Avril à Juillet 2016
14	Signature de Convention de transfert de fonds avec la	Exécuté le 26 Mai 2016

	Convention de la Société Civile de Côte d'Ivoire (CSCI)	
15	Séminaire de lancement des ateliers d'élaboration des contrats de performances dans tous les établissements publics et privés d'enseignement supérieur et de recherche de Côte d'Ivoire	Exécuté le 06 Juin 2016
16	Organisation des séances d'examen des projets de conventions d'affectation et participation aux réunions de validation et de négociation	En 2016, cinq (5) conventions d'affectation ont été signées dont un appui budgétaire
17	Cérémonie de signature de la convention d'affectation du programme de renforcement du système de santé du 2ème C2D	Exécuté le 15 Juin 2016
18	Parrainage de la Journée d'excellence des élèves de la 1ère promotion du collège de proximité de Koumbala	Exécuté le 17 Juin 2016
19	Signature de la convention d'appui budgétaire ciblé pour un montant de 45,92 Mds FCFA	Signé le 28 juillet 2016 Intégré au budget le 08 septembre 2016
20	Signature de la convention Justice	Exécuté le 31 Octobre 2016
21	Organisation d'une Conférence de presse sur le C2D	Exécutée le 08 Décembre 2016
22	Organisation d'une réunion du Comité Technique Bilatéral du C2D (CTB-C2D)	Exécutée le 29 février2017
	E- Etudes	
23	Continuité des activités de financement des études et autres activités de renforcement des capacités des ministères	• Cinq (5) nouvelles études, des honoraires de consultants et des voyages d'études financés • Neuf (9) accords de financement accordés
24	Examen et visa des contrats des études des projets C2D financées sur le fonds études et pilotage	Toute l'année

MINISTERE DU BUDGET ET
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE
DU BUDGET ET DES FINANCES

DIRECTION DES MARCHES PUBLICS
BP V 169 Abidjan - Tél : 20-21-15-19

CELLULE C2D - DMP

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

ANNEXE 2 :

SYNTHESE DES ACTIVITES REALISEES PAR LA CELLULE C2D-DMP EN 2016

N°	Activités	Statut
A- Opérations de passation de marchés		
1	Examen et validation des plans de passation des marchés	Réalisé principalement en début de gestion et tout au long de l'année pour les éventuelles modifications
2	Examen et validation des dossiers d'appel d'offres	Toute l'année
3	Publication et programmation des appels d'offres	Toute l'année
4	Travaux d'ouverture des plis et de jugement des offres	Toute l'année
5	Instruction des procédures dérogatoires (AOR et GAG)	Toute l'année
6	Examen et validation des projets de marchés	Toute l'année
7	Numérotation des marchés et contrôle des dossiers d'approbation	Toute l'année
8	Mise à jour des matrices de délais	Toute l'année
9	Archivage des dossiers de passation de marchés	Au fur et mesure du déroulement des plans de passation des marchés
10	Planification des acquisitions de la Cellule C2D DMP	Décembre à janvier
11	Procédures d'acquisition	Avril à octobre
12	Elaboration et signature des contrats de maintenance et d'entretien, gardiennage, fournitures et équipements	Dans les limites du budget autorisé
B- Conseil, assistance et renforcement de capacités		
13	Examen des projets de conventions d'affectation et participation aux réunions de validation et de négociation	Selon la maturité de l'instruction des projets (En 2016, 5 conventions d'affectation ont été signées dont un appui budgétaire)
14	Participation aux réunions des comités de pilotage des projets (quand la Cellule est invitée)	En 2016, la Cellule a été invitée au comité de pilotage du PRESS et du REDD+

N°	Activités	Statut
15	Réunions de cadrage des procédures avec les UCP et CSP (en cas de divergence d'interprétation de la réglementation)	Plusieurs réunions tenues avec le FIRCA dans le cadre de la validation de sa convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec le MINADER. Dans ce même cadre des réunions se sont tenues au MEMIS en vue de préciser les rôles des Mairies de BOUAKE et YOUPOUGON dans les COJO
16	Formation des acteurs du C2D aux nouvelles procédures de passation de marché en liaison avec le Secrétariat Technique du C2D	Formation tenue du 29 au 31 août 2016 à l'Hôtel PALM CLUB à COCODY
17	Revue sectorielle 2015	Tenue du 22 au 25 février 2016
C- Autres activités		
18	Examen et validation des rapports d'audit de la gestion 2015	A partir de juin 2016
19	Tenue de réunion hebdomadaire au niveau de la Cellule C2D DMP pour faire le suivi des opérations et des dossiers en souffrance	Tous les mercredis sauf cas de force majeure
20	Participation aux réunions hebdomadaires du Comité de Direction de la Direction des Marchés Publics, en vue de rendre compte des activités de la Cellule C2D DMP	Tous les lundis à partir de 8heures 30 minutes
21	Elaboration du projet de budget de la Cellule C2D DMP	Décembre à janvier
22	Exécution du budget de la Cellule C2D DMP	Toute l'année
23	Gestion des stocks de fournitures pour le fonctionnement de la Cellule C2D DMP	Toute l'année
24	Suivi de l'exécution des contrats des prestataires de la Cellule C2D DMP	Toute l'année

République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

MINISTERE ET L'INTERIEUR
ET DE LA SECURITE

CELLULE DE SUIVI DES PROJETS DU
CONTRAT DE DESENDETTEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT

ANNEXE 3 :
SYNTHESE DES ACTIVITES REALISEES PAR LA CSP-MEMIS

N°	Activités	Statut
A- Coordination et suivi des projets		
1	Coordination et suivi des activités du processus de sélection du groupement de cabinets pour la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre environnementale et sociale (AMOES) du projet de réaménagement de la zone marchande de Bouaké	Exécuté de janvier à décembre 2016
2	Coordination et suivi des activités du processus de sélection du groupement de cabinets pour la mission d'études techniques et architecturales et la supervision des travaux (ETA) du projet de réaménagement de la zone marchande de Bouaké	Exécuté de janvier à décembre 2016
3	Coordination et suivi des activités du processus de sélection du groupement de cabinets pour la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre environnementale et sociale (AMOES) du projet de construction du marché de ½ gros et de détail de Yopougon	Exécuté de janvier à décembre 2016
4	Coordination et suivi des activités du processus de sélection du groupement de cabinets pour la mission d'études techniques et architecturales (ETA) du projet de construction du marché de ½ gros et de détail de Yopougon	Exécuté de janvier à décembre 2016
5	Elaboration du projet de décret relatif à la création de l'Institut National de Renforcement des Capacités des Collectivités Territoriales (INRCCT) et suivi de sa procédure de signature	Exécuté de janvier à décembre 2016
6	Elaboration du projet de décret relatif à la création du Comité National des Finances Publiques (CNFL) et suivi de sa procédure de signature	Exécuté de janvier à décembre 2016
7	Coordination et suivi des activités du processus de sélection du groupement de cabinets pour la mission d'études de faisabilité du Projet d'Appui au Développement Economique des Territoires Ruraux (PADETER)	Exécuté de mars à décembre 2016
8	Réunions de coordination avec les parties prenantes aux différents projets (Mairies de Bouaké et Yopougon, élus locaux des zones cibles du projet PADETER)	Exécuté de janvier à décembre 2016
B- Fonctionnement		
9	Acquisition matériel roulant, mobilier, matériel et fournitures de bureau, etc.	Exécuté de juillet à décembre